

Gisèle Jourda au soutien de l'enseignement agricole

À l'initiative de la sénatrice, l'ensemble des sénateurs socialistes d'Occitanie ont signé un courrier adressé au ministre de l'Agriculture et demandant un réexamen des suppressions de dotations et de classes. A Carcassonne, le lycée Charlemagne est concerné.

Mercredi dernier, pour donner suite à l'annonce par la DRAAF de la suppression de postes et de classes, le lycée agricole Charlemagne tapait du poing sur la table. L'établissement carcassonnais est en effet concerné par ces décisions avec la perte prévue d'une classe de seconde : une aberration que la sénatrice Gisèle Jourda tente de rectifier, afin de parvenir à une issue positive pour l'enseignement agricole.

Suite à la mobilisation du 8 avril devant l'établissement carcassonnais exprimant le mécontentement des professeurs, parents d'élèves, syndicats agricole et même élus,

la parlementaire a pris les devants en contactant le ministre de l'Agriculture pour défendre cette cause. Le but : demander le réexamen des décisions de baisse de dotation, suppressions de postes et fermetures de classes. L'ensemble des acteurs mobilisés demandent au Ministre un moratoire. À travers son courrier, signé par tous les sénateurs socialistes d'Occitanie, l'élue exprime l'inquiétude de tous, et le désaccord avec les paroles prononcées en avril 2019 appelant à « renforcer l'attractivité des établissements agricoles ». Cette annonce de fermeture de classes et de postes était ainsi inattendue, et perçue



► Lors de l'action devant le lycée Charlemagne, le 8 avril. Claude Boyer

dès lors comme une injustice. Afin d'appuyer ses propos, Gisèle Jourda n'oublie pas de souligner que « l'agriculture est un secteur économique principal, voire le premier d'entre eux dans certains de nos départements. Les fermetures de classes ne permettront pas l'accueil de tous les jeunes. La formation des futurs agriculteurs de nos départements est pourtant un

enjeu essentiel ».

La sénatrice reste dans l'attente d'une réponse, en espérant aboutir à des avancées convenables : « Porteurs de valeurs, les lycées agricoles doivent conserver les moyens d'être exemplaires en termes de réussite scolaire, vecteurs d'insertion professionnelle et sociale dans nos départements ».

Lena Albert